

Mairie de SURY-LE-COMTAL

Séance du Conseil Municipal du 17 novembre 2016

Compte-rendu sommaire

Affiché en exécution de l'article L 2125-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Membres en exercice : 29

Membres présents : 22 (20 jusqu'à 20h38 puis 21 jusqu'à 21h26)

Membres excusés avec pouvoir : 4 (5 jusqu'à 20h38)

Membres absents : 3 (4 jusqu'à 21h26)

ORDRE DU JOUR

SECRETAIRE DE SEANCE

L'Assemblée désigne Madame BONNET Sylvie en qualité de secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 23 juin 2016 qui a fait l'objet d'une transmission à chaque conseiller est adopté à la majorité des membres par 24 voix pour, 1 abstention.

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 18 août 2016 qui a fait l'objet d'une transmission à chaque conseiller est adopté à la majorité des membres par 20 voix pour, 5 abstentions (personnes absentes lors de la séance).

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 22 septembre 2016 qui a fait l'objet d'une transmission à chaque conseiller est adopté à la majorité des membres par 23 voix pour, 2 abstentions.

CONSEIL MUNICIPAL

1°) Démission de Madame Delphine ODDOUX / Installation d'un nouveau conseiller municipal

Suite à la démission de Madame Delphine ODDOUX, Monsieur Ludovic DOLE, suivant de la liste « Ensemble changeons Sury » est installé dans ses fonctions.

2°) Modification de la composition des commissions municipales

Suite à la démission de Madame Delphine ODDOUX en tant que conseillère municipale, il convient de désigner un nouveau membre pour la remplacer auprès des commissions dont elle était membre.

- Commission scolaire : A la majorité des membres par 17 voix pour, 8 abstentions, Monsieur Ludovic DOLE est désigné en qualité de membre.

- Commission Enfance Jeunesse – Vie associative et sportive : A la majorité des membres par 18 voix pour, 7 abstentions, Monsieur Ludovic DOLE est désigné en qualité de membre.

- Commission Commerces - Artisanat : A la majorité des membres par 17 voix pour, 8 abstentions, Monsieur Ludovic DOLE est désigné en qualité de membre.

3°) Modification des représentants dans les organismes extérieurs

A la majorité des membres par 17 voix pour, 8 abstentions, l'Assemblée désigne Monsieur Ludovic DOLE comme nouveau membre auprès du Comité départemental du tourisme en qualité de suppléant.

A la majorité des membres par 17 voix pour, 8 abstentions, l'Assemblée désigne Monsieur Ludovic DOLE comme nouveau membre auprès de l'Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique (OGEC) en qualité de suppléant.

4°) Révision des listes électorales

A la majorité des membres par 19 voix pour, 6 abstentions, l'Assemblée a désigné Mr Thierry HAREUX pour le bureau N° 3, en remplacement de Mme Delphine ODDOUX.

URBANISME

1°) Autorisation donnée au Maire de déposer une demande d'autorisation d'urbanisme

A l'unanimité des membres, l'Assemblée autorise Monsieur le Maire à signer et déposer la demande d'autorisation préalable pour la modification de la façade de la Maison des Services, au nom de la commune.

2°) Autorisation donnée au Maire de déposer une demande d'autorisation d'urbanisme

A l'unanimité des membres, l'Assemblée autorise Monsieur le Maire à signer et déposer l'autorisation de travaux pour la Maison des Services, au nom de la commune.

3°) Autorisation donnée au Maire de déposer une demande d'autorisation d'urbanisme

A l'unanimité des membres, l'Assemblée autorise Monsieur le Maire à signer et déposer l'autorisation de travaux pour la modification d'usage des locaux « ex Vival » rue de la Grenette au N° 10 afin d'accueillir les activités du secours catholique, au nom de la commune.

4°) Autorisation donnée au Maire de déposer une demande d'autorisation d'urbanisme

A l'unanimité des membres, l'Assemblée autorise Monsieur le Maire à signer et déposer l'autorisation de travaux pour les travaux à l'intérieur du nouveau local jeunes – 13, rue des Grands Jardins, au nom de la commune.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LOIRE FOREZ

1°) Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) – Approbation du rapport (Document N° 1)

A la majorité des membres, par 20 voix pour, 5 abstentions, l'Assemblée approuve le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées.

Arrivée de Madame FAURE à 20h38.

2°) Schéma de mutualisation

A la majorité des membres par 17 voix pour, 8 abstentions, l'Assemblée approuve le schéma de mutualisation de la Communauté d'Agglomération Loire Forez.

SYNDICAT MIXTE DU BONSON

Rapport annuel du Syndicat Mixte du Bonson - Exercice 2015

A l'unanimité des membres, l'Assemblée prend note du rapport annuel du Syndicat Mixte du Bonson.

CONVENTION

1°) Convention de subvention au programme partenarial de l'Agence d'urbanisme de la région stéphanoise – EPURES

A la majorité des membres par 18 voix pour, 5 abstentions, 2 contre, l'Assemblée approuve la convention avec l'Agence d'urbanisme de la région stéphanoise pour l'étude relative à l'aménagement et l'accessibilité de la halte ferroviaire. Coût 8 600 €.

2°) Avenant N° 2 au contrat d'assurance prévoyance à adhésion facultative avec MNT pour les agents de la commune de Sury-le-Comtal

A l'unanimité des membres, l'Assemblée valide l'avenant N° 2 au contrat prévoyance proposé par le Centre Départemental de Gestion et la MNT. Hausse 5 % à compter du 1^{er} janvier 2017.

3°) Avenant au contrat enfance jeunesse communautaire

A l'unanimité des membres, l'Assemblée approuve l'avenant N° 1.

4°) Mise à disposition gratuite d'un véhicule neuf - VISIOPCOM

A l'unanimité des membres, l'Assemblée approuve le contrat de location de mise à disposition gratuite d'un véhicule neuf.

Arrivée de Monsieur FRERY à 21h26.

SIEL

Adhésion à la compétence optionnelle – IRVE (Infrastructure de Recharge pour Véhicules Electriques)

A la majorité des membres par 24 voix pour, 2 abstentions, l'Assemblée accepte l'adhésion, pour 6 ans, à la compétence optionnelle « IRVE : Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques » mise en place par le SIEL à compter du 1^{er} décembre 2016,

PERSONNEL

Recensement de la population – Recrutement d'agents recenseurs : contrats et rémunération

A l'unanimité des membres, l'Assemblée approuve le recrutement de 19 personnes en qualité d'agents recenseurs et d'y adjoindre une 20^{ème} personne en cas de défection pour l'opération de recensement en 2017.

FINANCES

1°) Annulation facture Mr et Mme RAMET

A l'unanimité des membres, l'Assemblée accepte d'annuler la facture d'un montant de 62.16 €.

2°) Remise sur loyer Mme BARROSO et Mr GACHET

A l'unanimité des membres, l'Assemblée accepte la remise sur loyer pour un montant de 200 € auxdits locataires.

3°) Création de l'opération N° 128 – « Aspersion »

A la majorité des membres par 25 voix pour, 1 abstention, l'Assemblée approuve l'ouverture de l'opération N° 128 – Aspersion.

4°) Fonds de concours – Communauté d'Agglomération Loire Forez

A l'unanimité des membres, l'Assemblée approuve le fonds de concours avec la Communauté d'Agglomération Loire Forez pour un montant de 50 000 € et décide d'amortir ce fonds de concours sur 10 ans.

5°) Emprunts auprès de la Caisse d'Epargne

A la majorité des membres par 19 voix pour, 7 contre, l'Assemblée autorise Monsieur le Maire à signer l'emprunt d'un montant de 3 000 000 € auprès de la Caisse d'Epargne.

6°) Demande de subvention complémentaire – Sury Vitrine des Arts

A l'unanimité des membres, l'Assemblée donne un avis favorable à la demande de subvention complémentaire sollicitée par l'association Sury Vitrine des Arts concernant le règlement des factures de l'automnale du livre pour un montant de 15 000 €.

7°) Travaux de fourniture et pose IRVE - Boulevard Orelu - Fonds de concours avec le SIEL

A la majorité des membres par 25 voix pour, 1 abstention, l'Assemblée accepte le fonds de concours avec le SIEL pour les travaux de fourniture et pose IRVE – Boulevard Orelu. Participation commune 5 264.50 €.

8°) Décisions modificatives

A la majorité des membres par 25 voix pour, 1 abstention, l'Assemblée accepte les virements de compte à compte sur le budget de la commune tels que présentés.

QUESTIONS DIVERSES

Approbation de neuf décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Sury-le-Comtal, le 23 novembre 2016

Le Maire
Yves MARTIN

